

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2023

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)**

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 77

présenté par
M. Sitzenstuhl, M. Lefèvre, M. Margueritte et M. Valence

ARTICLE 8

Compléter l'alinéa 9 par la phrase suivante :

« Ce bilan présente les retombées dans l'économie nationale et par région de l'industrie de défense. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser l'information du Parlement quant aux retombées dans l'économie locale de l'industrie de défense.